

Avis de promulgation

AVIS AU PUBLIC est par le présent donné par la soussignée, greffière de la Ville de New Richmond, que le Conseil municipal a adopté, lors de sa séance du 14 septembre 2020, le règlement suivant :

**Règlement 1144-20 ayant pour but de pourvoir au paiement
des frais d'émission du refinancement de 959 000 \$
et pour ce faire un emprunt au montant de 19 180 \$,
remboursable en 5 ans**

Ce règlement a reçu l'approbation du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation en date du 4 novembre 2020. Ledit règlement entre en vigueur le jour de la publication du présent avis conformément à la Loi.

Donné à New Richmond,
Ce 6^e jour de novembre 2020

Céline LeBlanc
Greffière